

Dans un texte non contraignant, le National réclame la réouverture des restaurants dès le 22 mars

Une déclaration de désamour

« PHILIPPE CASTELLA

Pandémie » L'acte n'a qu'une portée symbolique, mais il va contribuer à mettre le Conseil fédéral encore un peu plus sous pression. Par 97 voix contre 90, le Conseil national a approuvé hier une déclaration qui demande au gouvernement de desserrer l'étreinte face au coronavirus. Une déclaration de désamour en quelque sorte.

Le texte adopté réclame la réouverture des restaurants dès le 22 mars et celle immédiate des terrasses pour la consommation de mets à l'emporter. La majorité veut aussi la levée immédiate de la limitation à cinq personnes des rencontres privées, à l'intérieur. Elle demande encore une intensification des tests et des vaccins, ainsi qu'une planification en vue d'un retour des manifestations culturelles ou sportives de grande ampleur.



«La droite du parlement perd les pédales!»

Christophe Clivaz

A noter que le Conseil national avait déjà adopté en décembre une déclaration de ce type demandant le maintien de l'ouverture des domaines skiables, la veille du jour où le Conseil fédéral prenait cette même décision.

Des fauteuils vides

Le débat s'est déroulé dans un contexte chahuté hier. Les Verts et une partie des socialistes ont quitté la salle durant les délibérations pour montrer leur désapprobation, avant de revenir pour le vote. Cela leur a laissé le temps de s'exprimer sur les réseaux sociaux: «Je reviendrai dans la salle lorsque nous déciderons de solutions pour les



Les Verts et une partie des socialistes ont quitté la salle durant les délibérations pour montrer leur désapprobation. Keystone

personnes concernées, pour les soignants et pour la protection de la population», a ainsi twitté la cheffe du groupe des Verts Aline Trede (BE).

A la tribune, Céline Amaudruz a défendu la démarche émanant de la Commission de l'économie par la surdité du Conseil fédéral aux nombreux appels à la détente. «Nous avons assez sacrifié sur l'autel du Covid. Il ne faut pas le laisser nous priver de la vie», a lancé l'élue UDC genevoise. A ses yeux, la situation est «dramatique» pour des pans entiers de l'économie: «On ne compte plus les professionnels que les mesures ont ruinés, qui avaient investi l'essentiel de leurs biens dans leurs entreprises.»

La Genevoise s'est fait le relais des contradictions qui font tiquer la population: «L'incompréhension nous saisit lorsque l'on voit des colonnes de skieurs attendant les remontes-pentes, lorsque l'on voit des centaines de personnes entassées sur les

quais alors que l'ouverture des restaurants et des terrasses est interdite.»

Dans un registre moins polémique, Martin Landolt s'est dit «bien conscient que le virus détermine notre quotidien et qu'il ne se laisse pas impressionner par les interventions parlementaires». Mais pour le centriste glaronais, les mesures décidées ont besoin de recevoir une approbation populaire: «Les habi-

tants de ce pays n'ont pas compris pourquoi, pour combattre le virus, on a fermé des magasins qui ne reçoivent qu'une poignée de clients par jour.»

Il voit dans cette déclaration «une alternative à ceux qui veulent inscrire des mesures d'ouverture directement dans la loi, en passant par-dessus le Conseil fédéral. Ce serait là une voie très controversée, car elle impliquerait de franchir une

frontière institutionnelle.» Une majorité de la même Commission de l'économie propose en effet en parallèle d'inscrire directement dans la «lex Covid» la date du 22 mars pour la réouverture des restaurants.

Cinq sièges sur sept

A l'inverse, pour Priska Birrer-Heimo, «ce n'est pas par une déclaration demandant un assouplissement immédiat et hâtif, mais par une réponse fondée sur des données scientifiques qu'on retournera pas à pas à une vie normale». La socialiste s'est aussi permis d'ironiser sur le fait que l'UDC, le PLR et Le Centre qui soutiennent la démarche détiennent cinq des sept sièges au Conseil fédéral.

A ses yeux, même si cette déclaration ne constitue qu'une «tentative de pression, un signal ou un symbole, elle suscite au sein de la population des attentes qui, suivant l'évolution de la situation, ne pourront pas être satisfaites.» Et Priska

Birrer-Heimo de dénoncer le fait que «certains cercles sont prêts à cuisiner leur petite soupe politique au prix d'un affaiblissement des institutions».

Parmi les plus fâchés à gauche, le vert valaisan Christophe Clivaz: «La droite du parlement perd les pédales!», a-t-il écrit sur Twitter. A ses yeux, cette déclaration est «irresponsable»: «C'est du populisme à deux balles pour faire plaisir à la population qui en a marre!»

Augures défavorables

Le résultat serré de ce vote (sept voix d'écart) et les défections au Centre et au PLR laissent augurer qu'il sera bien difficile de trouver une majorité pour une démarche plus contraignante telle que celle d'inscrire la réouverture des restaurants au 22 mars directement dans la «lex Covid», tant aujourd'hui au Conseil des Etats que lundi au National. Mais les débats promettent d'être fort vifs dans les deux Chambres. »

LE VOTE DES FRIBOURGEOIS

» OUI
Jacques Bourgeois (plr), Pierre-André Page (udc), Marie-France Roth Pasquier (c)

» NON
Gerhard Andrey (verts), Christine Bulliard-Marbach (c), Valérie Piller Carrard (ps), Ursula Schneider Schüttel (ps)

VOTE EN JUIN SUR LA LOI COVID-19

Le peuple suisse votera le 13 juin sur la loi Covid-19. La Chancellerie fédérale a annoncé hier que 90 789 des 97 878 signatures déposées en janvier par le comité référendaire étaient valables. Le comité référendaire veut empêcher que les pouvoirs d'urgence du Conseil fédéral pendant la pandémie soient légitimés rétroactivement et prolongés jusqu'à fin 2021. La loi est inutile, soulignent les critiques: la majorité du texte traite de prestations financières que le Conseil fédéral peut réglementer par des arrêtés fédéraux. Les référendums contre la loi sur le CO₂ et la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) ont aussi abouti. Le peuple suisse votera sur ces trois objets le 13 juin. **ATS**